

2025/007

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq le 21 mai, Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire - Robert PERROUSSET.

NOMBRE DE MEMBRES	Étaient présents :
En exercice : 6	Mme BONA Magali, M. CHANEL Laurent dit Jean-Laurent, M. GIL Olivier,
Présents : 6	Mme MORENO Valérie, M. PERROUSSET Robert Henri, M. REYMONDON Denis
Absents : 0	Procuration(s) :
Nombre de suffrages exprimés : 6	Étai(ent) absent(s) :
Pour : 6	Étai(ent) excusé(s) :
Contre : 0	A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MORENO Valérie

Date de convocation

13/05/2025

AMENAGEMENT DE LA RD 17 COUT DES TRAVAUX

Objet : Validation du coût des travaux « Aménagement de la RD 17 »

Présentation du projet : Aménagement entre les deux entrées du Bourg sur la route départementale 17 par l'implantation de 3 écluses végétalisées.

L'objectif principal de ce projet est donc de sécuriser la traversée de bourg pour les automobilistes et les piétons.

Coût global prévisionnel HT du projet : 164 685.00€

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de Curtil-sous-Buffières doit décider du montant du projet HT.

.../...

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DÉPENSES	
Travaux	152 558.00€
Maîtrise d'œuvre	10 150.00€
Autres dépenses (étude amiante)	1 977.00€
COÛT TOTAL PROJET HT	164 685.00€
TVA	32 937.00€
COÛT TOTAL PROJET TTC	197 622.00€

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- **ADOpte** l'opération de l'**Aménagement de la RD 17** ;
- **AUTORISE** le maire nt à accomplir toutes les formalités et à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Curtil-sous-Buffières, Le Maire,

